

Nous relayons l'initiative de l'association Entrevalaise « APPE », mise en place pour soutenir les soignants de notre secteur qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour venir en aide à notre population et notamment aux patients des hôpitaux d'ENTREVAUX et d'ANNOT

Le haut pays apporte son soutien aux soignants

Les vallées se mobilisent pour venir en aide aux professionnels de santé. Une opération de collecte de fonds vient de voir le jour. Une initiative, notamment, saluée par les élus locaux

C'est à l'initiative de Richard Champoussin, président depuis des décennies de l'association pour la protection du patrimoine Entrevalais qu'une opération de collecte de fonds vient de voir le jour. Objectif : venir en aide aux personnels soignants. « À la suite de nombreux contacts avec des amis des vallées, j'ai compris que de nombreuses personnes voulaient venir en aide aux personnels soignants mais tous, ont un souci de transparence sur l'utilisation des fonds » précise celui qui est à l'initiative de ce projet solidaire.

« J'ai donc décidé de lancer une opération d'envergure pendant qu'une infirmière libérale, Valérie Tassin, en lien avec le personnel médical recense les

besoins urgents de ce dévoué personnel. »

« Corps et âme »

Richard Champoussin ajoute : « Nous vivons une crise sanitaire d'une ampleur inédite. Les équipes médicales se découvrent corps et âme pour sauver des vies dans des conditions pas toujours sécurisantes. Nous avons la chance de vivre à la campagne, essayons de nous mettre à la place du personnel qui risque à tout moment d'être contaminés et de le transmettre à leur proche ». Cette initiative a très rapidement obtenu le soutien de Charles Ange Ginesy, président du conseil Départemental. « Il nous a précisé, qu'effectivement, dans ces temps difficiles toutes les actions qui peuvent faciliter le tra-

vail du personnel soignant, des aides à domicile sont les bienvenues. »

Le soutien est également venu des élus locaux : Robert Velay, maire de Puget Théniers ; Jean Paul David maire de Guillaumes, Jean Ballester, maire d'Annot et de Lucas Guilbert, maire d'Entrevaux.

Les chèques doivent être libellés au nom de l'association pour la protection du patrimoine Entrevalais et envoyés à André et Éliane Terrin, rue des écuries 04320 Entrevaux. « Je m'engage personnellement à tenir informé tout le monde de l'utilisation de ces dons, mais il faut faire vite car c'est maintenant que le personnel soignant en a besoin », précise Richard Champoussin.

LOUIS BOURGUE



« J'ai compris que de nombreuses personnes voulaient venir en aide aux personnels soignants mais tous, ont un souci de transparence sur l'utilisation des fonds », a résumé Richard Champoussin, à l'initiative du projet.

(DR)

INFORMATIONS SUR LES AIDES AUX ENTREPRISES, ARTISANS ET AGRICULTEURS

A tous les professionnels impactés par la crise COVID-19, nous présentons dans un document ci-joint les contacts nécessaires pour effectuer les demandes d'informations et d'aides mises en place au niveau national.

En cas de difficultés, ne pas hésiter à demander l'aide de la Mairie pour être mis en relation avec ces différents contacts ou avec les services de l'ETAT



Le Petit Journal Saussois

N°134
Avril 2020

Bulletin d'information communal de Sausses - Directeur de la publication F. Dagonneau - Rédaction : Conseil municipal
Réalisé et imprimé par nos soins N°ISSN :09/00002 - Version numérique disponible sur <http://www.saussees.fr/>

Saussoises, Saussois, chers amis,

La situation sanitaire continue d'évoluer en France et dans notre région, et à l'approche du pic de l'épidémie annoncé dans les prochains jours, je tenais à vous rappeler les mesures mises en place sur la commune de SAUSSES.

A ce jour aucune personne n'est atteinte par le virus sur le territoire de la commune de SAUSSES et la situation reste sous contrôle dans la région.

Je tiens également à vous rappeler une nouvelle fois l'extrême nécessité de respecter les mesures de confinement, et à ce titre je félicite la population Saussoise qui respecte en très grande majorité les consignes nationales.

Certaines personnes continuent cependant de déroger aux règles de confinement et il faut qu'elles comprennent qu'elles mettent en cause leur santé mais également la santé des autres. A ce titre il est évident que tout le monde doit jouer le jeu et que les déplacements ne peuvent s'effectuer que dans l'un des 7 cas dérogatoires prévus par le gouvernement.

Je tiens également à indiquer à toutes les personnes qui sont suivies pour des traitements de longue durée, ou qui sont malades d'autres affections que le COVID-19, de surtout continuer à consulter leur médecin et à suivre leur traitement, des dispositions sont mises en place dans les cabinets médicaux pour éviter toute contamination.

Enfin, je tenais à saluer l'excellente organisation des différents services public et privés qui continuent de travailler sur la commune malgré les légitimes inquiétudes durant cette période = ramassage des ordures ménagères, poste, secrétariat de mairie, aides à domicile, infirmiers et infirmières, gendarmerie, personnel travaillant dans l'alimentaire, enseignants, agents EDF, Docteurs, pompiers, services de l'Etat, de la région, du département... Merci à eux de continuer à exercer dans ces conditions difficiles et merci à eux de nous permettre de continuer à vivre correctement et en sécurité.

Soyez prudents, respectez au maximum les gestes barrières et les mesures de confinement et continuer en permanence à aider les plus fragiles

Bien à vous



INFORMATIONS REGIONALES

Nous vous invitons à consulter infosdesvallees.com (et sur sa page Facebook) qui propose quotidiennement de nombreuses informations régionales (infos pratiques, culturelles....)

Sur le site de « [info des vallées](http://info-des-vallées.com) » vous pourrez notamment obtenir toutes les informations sur les restaurateurs, épiceries, bouchers, primeurs ... de la région qui proposent des services de livraison à domicile.

RESERVE CIVIQUE

La préfecture des Alpes de Haute Provence appelle tous les bénévoles désireux de participer à l'effort National d'utiliser le site de la Réserve civique

<https://covid-19.reserve-civique.gouv.fr> afin de consulter les annonces de missions essentielles qui requièrent l'appui de nouveaux bénévoles, principalement :

- l'aide alimentaire et d'urgence
- la garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou des structures d'aides sociales à l'enfance
- le lien avec les personnes fragiles isolées
- la solidarité de proximité



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GESTION DES ORDURES MENAGERES EN PERIODE DE CORONAVIRUS :

Des dispositions spécifiques sont à respecter par tous les habitants sur la gestion des ordures ménagères durant cette période crise sanitaire.

Nous comptons sur les efforts de tous pour respecter ces règles.

SYDEVOM
www.sydevom.fr

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19

Utilisez des mouchoirs à usage unique.

Si vous êtes malade, portez un masque chirurgical jetable.

Jetez vos mouchoirs, masques et gants dans des sacs poubelles.

Fermez les sacs et GARDEZ-LES 24H, puis jetez-les aux ordures ménagères.

Ensemble, protégeons-nous et protégeons les agents de collecte

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT FR INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
appel gratuit

RAPPEL DES MESURES SPECIFIQUES MISES EN PLACE PAR LA MAIRIE DURANT LA PERIODE DE CONFINEMENT :

- la mairie est fermée au public, mais le secrétariat continue de fonctionner par téléphone au 04 93 05 45 56 et par mail à mairie@sausses.fr
- Toutes les manifestations et réunions sont suspendues
- pour les personnes ne disposant pas d'imprimante et ne pouvant éviter de se déplacer, vous pouvez passer en mairie récupérer des attestations vierges de « déplacement dérogatoire » tous les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 10h (transmission du document sans contact)
- la Mairie souhaite que la solidarité puisse fonctionner au maximum sur le territoire. Ainsi nous invitons les Saussois à proposer aux personnes âgées et fragiles de leur quartier de les aider pour les courses alimentaires et les achats à la pharmacie. Plusieurs volontaires se sont déclarés en Mairie pour effectuer des courses, en cas de besoin contacter la mairie pour que nous puissions orienter les demandes vers ces volontaires.
- pour les parents des enfants scolarisés qui n'ont pas d'imprimante, il est possible de faire imprimer les cours auprès de Franck (demande à faire sur franck.dagonneau@gmail.com) (transmission du document sans contact)
- pour les personnes ne disposant plus de timbre, la mairie peut se charger des affranchissements. Pour cela, mettre vos courriers dans la boîte aux lettres de la mairie avec votre nom au crayon sur l'enveloppe. Le courrier sera affranchi et envoyé par le secrétariat. Les paiements des affranchissements seront demandés après la levée de la période de confinement.
- en cas de difficulté ou de questions, ne pas hésiter à contacter Franck (06 70 48 91 48) ou Christelle (06 59 46 68 04)

INFORMATION

#COVID_19

Sorties pour "s'aérer" ou pour faire de l'exercice physique :

- . pas plus d'une heure, une fois par jour
- . à moins de 1 km de chez soi
- . pour pratiquer **seul** une activité sportive
- . pour se promener **avec les personnes avec lesquelles je suis confiné(e)**
- . pour sortir **mon animal de compagnie**

